



Faire de Montréal un milieu de vie attirant pour les familles

Mémoire de Projet Montréal présenté à

l'Office de consultation publique de Montréal

Relativement au projet de plan d'action famille de Montréal

27 novembre 2007

Un objectif général tout à fait louable

D'entrée de jeu, nous voudrions souligner que nous sommes tout en fait en accord avec l'idée d'un plan d'action famille ayant pour but de favoriser l'établissement de familles à Montréal. Et pour cause : l'objectif central affiché du programme de Projet Montréal à l'élection municipale de novembre 2005 était d'améliorer la qualité de vie à Montréal afin que le Montréalais-es, et notamment les jeunes familles, qui quittent Montréal aient envie d'y rester.

Des enjeux bien définis

Nous sommes heureux de voir que la Ville de Montréal a défini les mêmes enjeux prioritaires que nous, soit l'habitation et le transport. Nous sommes aussi satisfaits de constater que la Ville lie maintenant de manière non équivoque, comme nous le faisons depuis 2004, le sentiment de sécurité des familles et la circulation automobile. Et puisque le coût du logement et la forte circulation automobile sont les facteurs qui font le plus fuir les familles, c'est sur ces thématiques qu'il est urgent d'agir.

Par ailleurs, l'habitation et le transport tissent des liens étroits. En effet, une ville d'une certaine densité (ex. quartiers centraux de Montréal) peut facilement être desservie par le transport en commun contrairement à une ville peu dense (bungalows) où l'on doit plutôt recourir à l'automobile. Le milieu urbain est aussi propice à la mixité des fonctions, c'est-à-dire à l'intégration dans la ville de commerces, d'institutions et d'équipements collectifs et non à la séparation des fonctions (regroupement des services en quelques lieux situés loin des résidences).

Ainsi, au lieu de vouloir copier l'aménagement de la banlieue, Montréal doit plutôt miser sur ces atouts spécifiques, tout en travaillant à réduire l'impact des nuisances actuelles.

Un plan d'action flou

Nous avons bien compris que la Ville de Montréal n'a pas rédigé une politique familiale, mais bien un plan d'action famille afin de se lancer dans l'action sans tarder. Ayant pris soin de faire la distinction entre ces deux types de documents, il aurait été souhaitable que la Ville soumette un réel plan d'action. Nous pensons en effet qu'un plan d'action digne de ce nom doit comporter certaines caractéristiques qui font cruellement défaut : des actions définies, des objectifs clairs, un échéancier réaliste et des moyens adéquats. Sans cela, la réalisation, l'évaluation et la poursuite du plan d'action semblent soumises au bon vouloir de tout un chacun.

Des choix à faire

Projet Montréal croit que, de manière générale, les thèmes les plus importants sont présents dans le plan d'action famille. Les enjeux ont été posés et les pistes de solutions explorées. Il ne manque plus qu'un positionnement clair pour chacun des enjeux.

- Dans quelle mesure la Ville est-elle prête à s'investir pour faire en sorte que les familles disposent d'un logement accessible et adéquat ?
- Jusqu'où la Ville s'engagera-t-elle pour améliorer la mobilité des Montréalais-es tout en réduisant la circulation automobile ?
- Quels standards de qualité et d'accessibilité la Ville compte-elle offrir aux familles en matière de culture, sports et loisirs ?
- Quelles sont les normes qu'utilisera la Ville pour déterminer si l'environnement d'un quartier, d'une rue, est sain ou non ?
- Comment la Ville se servira-t-elle de l'outil de planification territoriale par excellence qu'est le plan d'urbanisme pour aménager des quartiers vivants ?

Nous aimerions rappeler que tous ces sujets ont fait l'objet d'au moins une consultation publique durant la seule année 2007. Et que, à chaque fois, plusieurs intervenants ont fait des propositions qui touchaient directement les familles. Les propositions générales et spécifiques visant l'amélioration de la qualité de vie pour les familles sont donc nombreuses et connues depuis plusieurs mois. L'heure n'est plus à la consultation ni aux propositions, mais bien au choix et à l'action.